

DECLARATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE DANS LE CADRE DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES FORETS

DOUALA 21 MARS 2013

Depuis 1970, le Cameroun comme les autres pays du monde célèbre le 21 mars de chaque année la journée internationale des forêts. A sa création la FAO, Organisation Mondiale de l'Agriculture, génitrice de cet évènement, avait souhaité que lors des commémorations une attention particulière soit portée non seulement sur les différentes fonctions des écosystèmes forestiers, mais aussi sur l'état des forêts. Cette année, je voudrais susciter une prise de conscience sur les défis actuels en matière de gestion durable des forêts dans notre pays.

Depuis le sommet de Rio de Janeiro sur la terre en 1992, le Cameroun a entrepris des réformes importantes axées sur les piliers suivants :

- Gestion durable des écosystèmes
- Contribution du secteur à l'économie nationale
- Partage des retombées de l'exploitation forestière
- Extension du réseau d'aires protégées nationales

vingt ans après ces engagements, l'on constate que des efforts considérables ont été réalisés :

- La gestion durable est effective et se traduit par l'appropriation des principes-critères et indicateurs. 99 Unités forestières d'Aménagement ont été attribuées, une moyenne annuelle de 70 ventes de coupes, 300 forêts communautaires et 41 forêts communales aménagées.
- La contribution du secteur en matière fiscale est passée de 2 milliards dans les années 90 et à 40 milliards de FCFA par an de nos impliqués ont été conviés à la réflexion. Avant l'aboutissement desdites réformes, des arbitrages justes et responsables sont opérés pour sauvegarder l'intérêt des opérateurs économiques impliqués dans le strict respect des normes de gestion, et des engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale.

Depuis le sommet de Rio de Janeiro sur la terre en 1992, le Cameroun a volontairement adhéré à divers processus globaux et sous régionaux. Sous l'impulsion du Chef de l'Etat, son Excellence Paul Biya, notre pays a inspiré des initiatives d'envergure en Afrique Centrale, et œuvré à la mise sur pied des politiques communes de gestion durable des forêts et de lutte contre le braconnage. La déclaration de Yaoundé, émise à l'issue du premier sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la gestion des écosystèmes forestiers dans la sous région, est la plateforme de ces mutations.

En récompense, la communauté internationale appuie ces efforts au nom du principe de précaution, et l'idée selon laquelle les ressources forestières sont le bien de tous et participent à la régulation du climat.

Cette année 2013 n'est qu'à ses débuts et le Cameroun a déjà accueilli plusieurs fora visant à alimenter des débats sur les grands défis actuels en matière de forêts. Outre la réunion du Partenariat sur les Forêts du Bassin du Congo qui s'est tenue à Douala du 18 au 20 mars, le Cameroun a abrité au cours de ce mois de mars à Yaoundé, trois grandes réunions ;

- Un atelier sur la réforme de la tenue foncière en Afrique Centrale et de l'Ouest. La problématique des grandes acquisitions des terres en rapport avec l'agriculture, l'exploitation minière et agricole y a été posée.
- Un atelier sur les forêts modèles dans la mouvance de l'émergence de l'Afrique.
- Une réunion de la CEEAC sur le braconnage transfrontalier qui se déroule en ce moment à Yaoundé

Le Gouvernement Camerounais adhère à l'idée d'un développement harmonieux qui allie bien-être des populations, préservation de l'environnement, et exploitation durable des ressources du sol et du sous-sol. L'Accord de Partenariat Volontaire du processus FLEGT, qui entre en application cette année, est un engagement supplémentaire dans la recherche d'un équilibre entre commerce légal et développement équitable. L'avenir des forêts du Cameroun dépendra de la prise de conscience générale de la nécessité d'associer divers intérêts contradictoires aux principes de gestion durable. J'en appelle à une prise de conscience générale autour de ces enjeux.